



## ENGAGEMENT AU BÉNÉVOLAT au Club informatique pénitentiaire (CLIP)

**Nom :**

**Prénom :**

**L'ASSOCIATION s'engage à**

1 - J'accepte, après avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur, d'en respecter les termes. Je souscris aux buts de l'association et aux moyens utilisés pour les atteindre.

2 - J'accepte de prendre connaissance de tous les documents transmis par le siège, ainsi que ceux donnés par le coordonnateur et le délégué régional et d'en appliquer les principes.

3 - J'accepte de faire part régulièrement du déroulement de mes interventions au coordonnateur de l'établissement dans lequel j'interviendrai et de le prévenir de tout empêchement.

4 - Je reconnais avoir été informé des lois et règlements concernant l'intervention des bénévoles en prison (Art. D220, D277 du Code de Procédure Pénale ; Art. 434-27, 434-32, 434-33, 434-34, 434-35, 434-37 du Code Pénal), et m'engage à les respecter.

1 - Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière.

2 - Lui donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement.

3 - Lui confier une mission à laquelle il adhère.

4 - Assurer sa formation et accompagnement par un responsable compétent.

5 - L'aider à s'insérer au sein de l'équipe.

6 - Le couvrir par une assurance adéquate.

7 - Mener les actions pour assurer la pérennité et un fonctionnement formalisé de l'association.

Fait à

Yvon CORVEZ  
*Président*

Le

Signature

Club Informatique Pénitentiaire  
Association loi 1901  
12 rue Charles Fourier  
75013 Paris  
SIRET 34522836500044 - APE 9499Z  
Téléphone 01 45 65 45 31

